

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Casablanca, le 06 juin 2024

### **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 DES ACTEURS MAROCAINS DU CAPITAL INVESTISSEMENT**

L'Association Marocaine des Investisseurs en Capital (AMIC) a organisé une conférence de presse ce pour présenter le Rapport d'Activité 2023 des acteurs marocains du capital investissement.

Cette étude est réalisée pour la 16<sup>ème</sup> année consécutive par le Cabinet Grant Thornton sous la houlette de la Commission Etudes & Statistiques de l'AMIC présidée par M. Hassan Laaziri, membre du Conseil d'Administration de l'association.

---

Le rapport d'activité 2023 couvre un périmètre de **24 sociétés de gestion** et **47 fonds** sous gestion (23 actifs, les autres en phase de désinvestissement ou désinvestis), et représente ainsi la **quasi-totalité** des sociétés de gestion ayant un bureau au Maroc.

#### **CAPITAUX LEVES**

En 2023, les capitaux levés enregistrent un montant record de **3 009 MMAD**. Les levées de fonds atteignent un montant global de **9 879 MMAD sur la période de 2018 – 2023** soit plus du double des fonds levés sur la période 2012 – 2017.

Les **fonds transrégionaux** accaparent **78% des levées** pour le Maroc depuis 2012 et adoptent majoritairement une forme juridique étrangère pour des raisons liées notamment aux contraintes de change et de fiscalité. **Les fonds locaux**, représentant **22 %** sur la même période (en valeur), privilégient les véhicules juridiques marocains et plus particulièrement la forme OPCC.

Les organismes de développement internationaux et les banques/sociétés de gestion d'actifs représentent près de 70% des levées de fonds entre 2018 et 2023 avec respectivement 44% et 25% des montants levés. Après une baisse de la part des investisseurs marocains entre la première et la troisième génération de fonds (de 73 % entre 2000 et 2005 à 25 % entre 2012 et 2016), **les capitaux levés auprès des investisseurs marocains enregistrent une hausse marquée entre 2018 et 2023, représentant ainsi 45% des levées totales de fonds sur la période.**

## INVESTISSEMENTS

En 2023, un deuxième record a été enregistré au niveau des investissements qui ont atteint 2 542 MMAD. Ces investissements ont été réalisés par **12 sociétés de gestion** et concernent **25 nouvelles entreprises investies** et **16 réinvestissements**.

La plupart des fonds sont généralistes, à l'exception de quelques fonds thématiques. Le **secteur des services** est en **hausse continue** depuis la première génération de fonds, **passant de 18 % entre 2000 et 2005 à 41 % entre 2018 et 2023**. Les **secteurs de la santé** et de **l'éducation** ont connu une **forte croissance** ces dernières années.

Sur le plan régional, près de **74 % des investissements** ont été réalisés dans la région de **Casablanca-Settat**, suivie par **Rabat-Salé-Kenitra (10 %)**, **Fès-Meknès (5 %)**, **Tanger-Tétouan-Al Hoceima (4 %)** et les autres régions (7 %).

À fin 2023, les investissements en Capital Amorçage et Risque représentent **36 % des investissements réalisés en nombre** et **7 % en valeur**. Leurs parts sont passées de **26 % sur la période 2006 – 2011** à **53 % sur la période 2018 – 2023** (en nombre).

Au niveau des tickets d'investissement, on constate une augmentation du nombre de transactions de moins de 20 MMAD entre la 3<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> génération de fonds, grâce aux nouveaux fonds dédiés au financement de l'innovation et des startups en phase d'amorçage et de démarrage d'activité.

La taille des fonds a permis de doubler, sur deux générations, les tickets moyens d'investissements pour le **développement et la transmission** passant de **52 MMAD (2012 – 2017)** à **117 MMAD (2018 – 2023)**. Le **ticket moyen** pour les entreprises en phase **d'amorçage/risque** est d'environ **7 MMAD sur la période 2018 – 2023**.

## DESINVESTISSEMENTS

Avec 12 actes de désinvestissement, les sorties de l'année 2023 atteignent **1 012 MMAD**.

Avec **4,622 Mds MAD**, le montant des sorties effectuées ces **6 dernières années (2018 – 2023)** est bien plus important que le montant enregistré lors de la période précédente 2012 – 2017 (1,983 Mds MAD).

A fin 2023, les fonds ont réalisé 161 actes de désinvestissement. En valeur, les sorties sur le marché secondaire représentent 36 % des montants désinvestis, suivies des sorties auprès des industriels qui enregistrent 25 %, puis des sorties auprès du management/actionnaires historique qui affichent 20 %. Ces sorties secondaires **ne se font pas seulement auprès des fonds marocains mais aussi des fonds étrangers** qui affichent un intérêt croissant pour l'investissement au Maroc.

## PERFORMANCE DU CAPITAL INVESTISSEMENT

Le **TRI brut moyen** calculé sur la base de 111 cessions effectives est de **12 %** sur la période allant de 2000 à 2023. Le **multiple global** du secteur est de 1,9 (1,4 pour l'amorçage/risque, 2,1 pour le développement et 1,8 pour la transmission).

La **durée moyenne de détention des participations** est de **5,8 ans**. Les secteurs de la santé, des services et de la construction affichent les TRI les plus élevés avec respectivement 24%, 15% et 14%.

## **L'AMIC EN BREF**

L'Association Marocaine des Investisseurs en Capital regroupe la majorité des structures de Capital Investissement (Capital Risque, Capital Développement, Capital Transmission / LBO, Capital Retournement) installées au Maroc. Actionnaires professionnels, les 31 membres actifs de l'association accompagnent et financent la croissance de plus de 280 entreprises marocaines. L'AMIC compte également 29 membres associés représentant les métiers qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

L'AMIC est l'unique association professionnelle spécialisée dans le métier du Capital investissement et est instituée par la Loi 58-22 relative aux Organismes de Placement Collectifs en Capital (OPCC). L'adhésion à l'AMIC constitue, pour les sociétés de gestion, une des conditions d'agrément requises par l'Autorité Marocaines du Marché des Capitaux (AMMC) pour la gestion d'OPCC.

Au-delà de ses missions de déontologie, de contrôle et de développement des pratiques de place, l'AMIC fédère, représente et assure la promotion de la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels locaux et internationaux, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics. Elle contribue ainsi à l'amélioration du financement de l'économie, en particulier à destination des PME, à la stimulation de la croissance et de l'emploi ainsi qu'à la promotion de l'innovation et de l'esprit d'entreprise.

Pour plus d'informations : [www.amic.org.ma](http://www.amic.org.ma)

**CONTACT PRESSE** : Mouna Hassani – Tél : 06 79 15 72 52 – [mhassani@amic.org.ma](mailto:mhassani@amic.org.ma)